

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2015

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Personnel communal

Poste adjoint administratif : En préambule, Murielle ARRAULT, embauchée au 1^{er} novembre 2015 sur le poste d'adjoint administratif, est présentée aux élus.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Abri-bus rue du carroi du vignau** : Le marquage de l'arrêt de bus, rue du carroi du vignau, a été effectué par le Conseil Départemental, comme convenu.
- ✓ **Ordinateurs et école** : La demande des 6 unités centrales d'ordinateurs pour l'école, via le centre des impôts, est en cours.
- ✓ **Jean-Michel BODIN et table ronde** : Malgré les relances faites auprès du Conseil Régional, aucune date pour une table-ronde sur le service TER à l'ouverture de la LGV n'est arrêtée. Cette demande sera réitérée après les élections régionales.
- ✓ **Rencontre avec les jeunes** : Suite à une demande de rendez-vous trop tardive des jeunes, une nouvelle rencontre est programmée le samedi 21 novembre à 11h00 en mairie.
- ✓ **Période 3 des Nouvelles Activités Périscolaire (NAP)** : Les NAP de la période 3 doivent se faire en collaboration avec les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) de l'école. Une réunion préparatoire de ce projet aura lieu le 16 novembre à 17h30.
- ✓ **Cantine bio** : Les élus sont toujours dans l'attente d'une réunion concernant cette étude, initiée par la commune de Sainte Catherine de Fierbois.
- ✓ **Groom de la boulangerie** : Les travaux relatifs au groom de la porte d'entrée de la boulangerie sont en attente de finition.

Réunions :

- ✓ **Conseil d'école** : Xavier GAUTHIER et Nathalie NOMINE relatent la teneur du dernier conseil d'école, à savoir :
 - un effectif constant, 117 élèves à la rentrée,
 - l'ajout d'un paragraphe dans le règlement intérieur relatif à la décence des tenues vestimentaires à respecter,
 - la remise officielle des instruments de musique le 9 novembre prochain dans le cadre du projet d'orchestre à l'école,

- la mise en fonction d'un nouveau réseau téléphone et Internet sur le site de la mairie ainsi que l'installation d'un photocopieur qui est fort apprécié,
- le financement par l'APE de vélos tricycles pour les maternelles ce qui nécessitera que la commune investisse dans un container de rangement,
- le souci de rangement des tapis de gymnastique dans la salle des albizzias à étudier,
- l'aménagement de la cour d'école toujours en discussion au sein de l'école,
- l'organisation volontaire de parents pour ramener les écoliers côté godinière vers la garderie après l'aide personnalisée,
- l'organisation à venir de la période 3 entre les NAP et les APC,
- le constat mitigé des NAP qui dépend des activités réalisées et du ressenti de chaque enfant, cette première période étant un rodage,
- la différence entre le nombre d'encadrants des NAP pour les maternelles (1 seul) et les élémentaires (2 animateurs) qui s'explique par le fait que les maternels se déplacent peu,
- la demande de facturation de la garderie périscolaire au quart d'heure qui a été vite refusée au vu de la souplesse du service déjà en vigueur,
- la mise en place par l'école d'un Espace Numérique de Travail qui doit se faire en janvier 2016.

Les dates du prochain conseil d'école sont arrêtées au 29 février et 16 juin.

✓ **SITS** : Frédéric LUCIER informe les élus que la dernière réunion du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires a porté sur la signature d'un avenant relatif à la délégation de compétence auprès du Conseil Départemental. Cet avenant redéfinissant les règles financières vis-à-vis des transporteurs, des familles utilisatrices et du syndicat en lui-même, a été refusé. Il fera l'objet de la prochaine réunion sachant qu'à terme le Conseil Régional doit reprendre la compétence transports ; des évolutions sont donc à attendre.

✓ **Vinci autoroutes et grands chantiers de relance** : Suite à un rendez-vous récent avec Cofiroute, M. le Maire informe les élus que les discussions et négociations entre l'Etat et les concessionnaires autoroutiers ont conduit à un consensus et qu'en l'occurrence, le concessionnaire Vinci autoroute s'engage à réaliser des travaux de passage à 2 fois 3 voies entre Veigné et Poitiers. Les études se feront entre 2015 et 2018 et les travaux entre 2018 et 2023. Le financement est pris en charge à 100 % par Vinci autoroutes. Aucune augmentation de trafic n'est attendue, l'objectif de ces travaux étant de générer une meilleure fluidité ; ainsi, aucune mesure supplémentaire pour pallier aux nuisances sonores n'est envisagée. Ces travaux nécessiteront de refaire certains ouvrages d'art notamment sur la Vallée de l'Indre et la Vallée de Courtineau. M. le Maire a, d'ores et déjà, fait savoir que les coupures de longue durée de voirie ne seront pas acceptées, notamment la route secondaire entre Villeperdue et Sorigny dans le secteur du Bry. La possibilité de relier le pont du cheval blanc fait par COSEA à un futur ouvrage d'art sur l'autoroute a été évoquée.

Intercommunalité

Schéma de coopération intercommunale : Le Préfet a proposé dès le 12 octobre 2015, le schéma de coopération intercommunal. M. le Maire précise que, dans ce cas de figure, Villeperdue est rattachée au Grand Chinonais. La demande d'intégration à la Communauté de Communes du Val de l'Indre, qui, elle, reste indépendante, n'a pas été actée à ce niveau. Il semble que le Préfet ait gardé le découpage actuel des communautés de communes. Cette proposition de schéma est la première phase du processus.

Ainsi, une délibération sera prise lors du conseil de décembre pour donner l'avis de la commune sur ce projet et un mémoire sera soumis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale ; les communes ayant jusqu'au 15 décembre pour se prononcer. Les élus constatent que le choix de découpage s'est appuyé sur des motivations certes économiques, démographiques mais aussi politiques avec l'influence de quelques personnalités locales.

Validation du schéma de mutualisation : M. le Maire rappelle les grands principes du schéma de mutualisation arrêté par le comité de pilotage mis en place par la Communauté de Communes et le cabinet Stratorial et Landot. Les élus trouvent qu'il est regrettable que la mise en place d'un schéma de mutualisation soit imposée aux communautés de communes alors qu'un redécoupage des territoires de ces dernières est en cours. Ils émettent un avis favorable à ce schéma en formulant toutefois quelques réserves en ce qui concerne les projets suivants :

- * mutualisation du matériel,
- * mutualisation ou prise de compétence en ce qui concerne les animaux errants,
- * appui aux commerces avec le déploiement d'un agent sur le territoire qui ne concernerait qu'une voire deux communes

Maison de santé intercommunale : M. le Maire rappelle l'historique du processus d'achat du terrain nécessaire à ce projet à savoir un accord préalable avec l'Agence Régionale de Santé puis une augmentation du prix de vente de 20 000 € votée par le conseil de surveillance de l'hôpital de Sainte Maure de Touraine amenant à un montant final de 130 000 €.

SAFER et conventions

M. le Maire explique le principe de la mise à disposition des terrains agricoles au profit d'agriculteurs par le biais de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural. La convention en cours arrive à échéance et ne peut être renouvelée en l'état. L'adjonction d'une nouvelle parcelle (ZR5) permet toutefois d'établir une nouvelle convention pour les parcelles suivantes : ZB 109 – ZB 45 – ZM 22 et ZR 5. Les élus acceptent, à l'unanimité, cette proposition.

Travaux communaux

✓ **Travaux Logements Locatifs impasse du vieux bourg (LL1) et dévolution** : M. le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la 1^{ère} tranche de la réhabilitation des LL1 et que certains lots infructueux ont donné lieu à une consultation directe par la suite. Au final, les entreprises retenues sont :

- Lot maçonnerie – AUBERT-GUIET pour 50 642,64 €HT
- Lot charpente-couverture – MARTIN pour 12 149,38 €HT
- Lot menuiserie – LESPAGNOL pour 32 529,50 €HT
- Lot plâtrerie – MOIRIN pour 21 749,50 €HT
- Lot électricité Chauffage – CLAVEAU pour 39 789,90 €HT
- Lot plomberie – ECOMARD pour 22 372,47 €HT
- Lot carrelage – LEFIEF pour 24 387,00 €HT
- Lot peinture papier peint – CHUDEAU pour 27 178,53 €HT

Ces travaux, dont le coût global s'élève à 230 798,91 €HT, doivent débiter début 2016. D'ores et déjà, une réflexion sur l'incidence de ces travaux sur les loyers est engagée. Les locataires concernés seront reçus prochainement pour aborder ces travaux et les modifications futures.

✓ **Cheminement piéton gare** : M. le Maire stipule que, suite au dernier rendez-vous sur place, un relevé de bornage doit être fait par la SNCF. La consultation via l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités va être lancée prochainement et les travaux pourront donc commencer.

- ✓ **Travaux secteur route du Chêne Parapluie** : M. le Maire présente le projet arrêté par l'ADAC qui demande à être approfondi par le Maître d'œuvre retenu. La consultation pour cette mission va être engagée après rédaction, par l'ADAC, du cahier des charges nécessaire.
- ✓ **Travaux d'entretien de fossés d'assainissement** : Arlette DUCHENE énonce les travaux d'entretien de fossés retenus lors de l'état des lieux dressé avec le Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre, à savoir : l'Essert, la petite Place, le stade, la Forêt et les Réglacières.
- ✓ **Local technique** : M. le Maire informe les élus que la dalle de béton devant recevoir le bungalow est faite.

Budget-Finances

- ✓ **Remerciements AFM Téléthon** : Les élus sont informés des remerciements de l'association AFM Téléthon formulés à l'occasion de la subvention accordée.
- ✓ **Exonération taxe d'aménagement – abri de jardin** : Les élus décident, à l'unanimité, l'exonération de la taxe d'aménagement, à hauteur de 70 %, pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Syndicats

- ✓ **Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux** : Les élus émettent un avis favorable sur les modifications statutaires nécessaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37.
- ✓ **Syndicat Intercommunal d'Électricité d'Indre et Loire** : Les élus approuvent, à l'unanimité, l'adhésion au SIEIL de la Communauté de communes de Gâtine et Choisses.
- ✓ **Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre** : Le SAVI étudie l'option de ne plus adhérer à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) à laquelle, de fait, les communes adhérentes étaient affiliées. Ainsi, l'adhésion à la FREDON pourrait se faire directement pour les communes qui le souhaitent. Ceci va être étudié au vu du dispositif de pièges à ragondins établis sur la commune en collaboration avec la FREDON.

Dates à retenir

- Remise instruments musique orchestre à l'école
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Concert Union Musicale de Ste Maure
 - Réunion préparation NAP période 3
 - Réunions avec les jeunes
 - Cérémonie de la Sainte-Barbe
 - Marché de Noël
 - Congrès des maires
 - Prochains CM
 - Elections régionales
- Lundi 9 novembre** à 18h30 – salle « les albizzias »
Mercredi 11 novembre à 9h45 – devant la mairie
Dimanche 15 novembre à 15h00 – salle « les albizzias »
Lundi 16 novembre à 17h30 – mairie
Samedi 21 novembre à 11h00 - mairie
Samedi 21 novembre à 17h00 -centre de secours Thilouze
Dimanche 29 novembre 10h00-18h00 – salle polyvalente
Jedi 3 décembre journée – Vinci-Tours
Vendredi 4 décembre à 20h00 – mairie
Dimanches 6 et 13 décembre de 8h00 à 18h00 mairie

Questions diverses

1. **Voirie centre bourg** : Isabelle DUFRAISSE s'interroge sur les résidus d'enrobé sur l'auto-pont notamment laissés à l'occasion de la réfection de voirie en centre bourg. Le Conseil Départemental va être contacté à ce sujet.
2. **Aboiements centre bourg** : Olivier MESNARD constate l'amplification des aboiements en centre bourg.

3. **Voirie :**

- a. **Route de la Bougaudrie :** Il a été signalé à Martine CUNHA des trous sur cette voie communale. Le nécessaire sera fait.
 - b. **Route de la Forêt :** Gérard LEGRAND a constaté des trous sur cette voie également. Malgré les relances faites à COSEA, cette réfection de voirie n'est toujours pas faite, les travaux seront donc effectués par les agents techniques et facturés à COSEA.
4. **Porte ouverte bibliothèque :** Nathalie NOMINE informe les élus d'une porte ouverte à la bibliothèque organisée le samedi 7 novembre à 10h30 afin de présenter le portail numérique « Nomade ».
5. **Déclaration d'Intention d'Aliéner :** Les élus ne souhaitent pas préempter pour le terrain et bâti sis 20 impasse de la Varenne.

La secrétaire de séance